

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.2) 0.30
Réclames 0.40
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „l'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 6 mois
Valais et Suisse 6.60 3.25 2.-
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 12.- 6.50 4.-
Envoi par numéro 15.- 7.50 4.40

50 frs. de récompense

à la personne qui dénoncera ou permettra de découvrir les polissons qui ont brisé l'affiche „Schwelger & Haas, architectes“ à la porte d'entrée de la maison Blanchoud.

On demande une jeune fille de 16 à 17 ans pour garder un enfant et éventuellement servir au Café. S'adresser sous chiffre J. M. au bureau du Journal.

Appartement à louer

S'adresser Vve E. GUNTENSPERGER, Sion.

A remettre

dans importante localité de la Suisse Romande. CINÉMATOGRAPHE. S'adresser sous O. 172.L. à Orell Füssli, Publicité, Lausanne.



Oeufs à couvrir

de Faveroles de ferme sélectionnées
Peuls officielle du Valais et sub-sidiée par l'Etat
Pour personnes habitant le Valais Fr. 2.40 la douzaine.
Hors du canton, Fr. 4.- la douz.

Parc avicole de Pratiferi SION.

(au sud de l'Arsenal)

CIDRE

en fûts et en bouteilles. **MEDAILLE D'OR**
Exposition nationale Berne 1914.
Demandez s. v. pl. le prix courant. **Se recommande.**
LA CIDRERIE DE GUIN.

Au Goudron et au Soufre

Marque: 2 mineurs est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, peccole des cheveux et de la barbe.
Véritablement de **Bergmann & Co., Zurich**
En vente à 80 ct. chez **M. de Chastouay** par Sierre.

Retards

regles irrégulières, douleurs.

Cartes de visites

Beau choix
Imprimerie Gessler, Rue de la Dt-Blanche

La Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium Neuhausen, Succursale de Chippis

en vertu de la loi fédérale des Chemins de fer du 18 février 1878, dénoncera à l'autorité compétente toute personne circulant indûment sur la voie de son chemin de fer Chippis-Sierre.
Chippis, le 17 Mai 1915.

Tricotage à la machine

Confection de bas et chaussettes. Façon pour bas 1^{er} la paire. Chaussettes 60 ctm.
Se recommande **Mme E. Carlen-Schneider, Sion**
Café des Alpes 1^{er} étage.

Magasin de Meubles „A la Grenette“

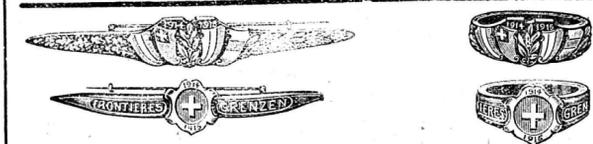
C. Luginbühl

Tapissier
Bureau, Commode, Chiffonnière
Lits en fer et en bois en erin végétal et animal
Canapé, Fauteuil et chaise longue
Poussettes
Réparations en tous genres
Se recommande

SULFATAGES

Chaux grasse éteinte en poudre, et Chaux grasse en quartiers pour la préparation de la **Bouillie Bordelaise**

Carbonate de Chaux - Gypse à semer
Auges en grès pour le bétail
GETAZ & ROMANG
VEVEY - LAUSANNE - MONTREUX - CHATEL ST-DENIS



En argent massif. Finition émail couleurs
Bagues: Frontières, Fr. 2.50. Alliés Fr. 3.-
Pendentifs avec chaîne - Frontières Fr. 3.75 Alliés Fr. 4.50
Broches ou boutonnières en crochets Frontières Fr. 2.50 Alliés Fr. 3.-
Envoi franco contre chèque postal 148 ou contre remboursement port dû n se recommandant le ce journal.
Fabrique „LA GAULOISE“ La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de Meubles Martigny S. A.

AVENUE DE LA GARE

Livre Chambres à coucher, Chambres à manger, Salons, Bureaux, ainsi que tous articles de tapisserie, exécution des plus soignée. Elle s'occupe aussi de l'encadrement de tableaux. Visite de nos magasins par les intéressés sans obligation d'achat. Tous les meubles sont garantis 10 ans. Catalogue expédié franco sur demande. Exécution immédiate de toutes les commandes.

On se charge aussi des réparations aux conditions les plus avantageuses.
Dépôt à Monthey - - - - - Dépôt à Monthey

Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal et Feuille d'Avis du Valais“.

DIMANCHE DE PENTECOTE

Pâté froid

à la Confiserie A. OBRIST.

Magasin de Mercerie

Maison Kohler A côté du Magasin Hölken
& **Mlle. Mutter**
Beau choix Prix modérés

HENRI HUSER LAUSANNE

GARE DU FLON
qui expédie toujours aux meilleures conditions
Bouilli Ire qualité de fr. 1.40 à 1.80 le kg.
Rôti „ „ „ 1.80 „ 2.20 „
Belle poitrine de mouton à fr. 1.60 „
Bœuf et porc salé „ 1.60 „
TELEPHONE 31-20.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Fabrique de Meubles REICHENBACH FRES

S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Vente par acomptes - - - - - Devis sur demande
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION
TELEPHONE 35 - - - - - TELEPHONE 105

Sirop de Brou de Noix „Golliez“

excellent dépuratif, employé avec succès pour combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc.
En flacons de frs 1.- et frs 2.-.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la **Pharmacie GOLLIEZ à Morat.**
Exigez toujours le nom de „Golliez“ et la marque des „deux palmiers“

Important pour Propriétaires de moutons

Nous achetons toujours la **Laine de moutons** lavée ou non lavée et la payons aux plus hauts prix. Envoi ou échantillons à la **Tuchfabrik Brodtbeck-Rosenmund, A. G. LIESTAL.**

Boucherie chevaline

SION - Rue de Conthey No 20 - SION
J'expédie contre remboursement à partir de 2 kg. 1/2 la viande de cheval 1^{er} choix depuis 1.20 le kg. pour rotir et 0.80 pour bouillir. Demi-chevaux ou chevaux entiers à raison de 75 à 80 centimes le kg.
Achat de chevaux pour abattre aux plus hauts prix
Se recommande **Louis Mariéthoud.**

PHOTOGRAPHIE D'ART

Madame Ruggeri-Storni
Avenue du Midi SION Avenue du Midi
Exécution artistique - d'agrandissements -
Groupes et reproductions
Photographies au Platine et charbon genre moderne

Buvez du „Sano“

la boisson tant aimée et si désaltérante (sans alcool)
Tout le monde peut facilement le préparer soi-même en tout lieu. Les substances, suffisant pour 12, 60 et 120 litres se vendent à fr. 1.-, 4.-, et 6.50 dans les épiceries, drogueries, sociétés coopératives. Ou bien on s'adresse au seul fabricant: **Max Gehring Kitchberg, près Zurich.** On cherche partout encore des dépôts.
Le „SANO“ avait tant de succès à l'Exposition Nationale.

Travaux d'impressions en tous genres à l'Imp. GESSLER

Coupons

Linoleums
90 cm. sur 50 cm. fr. 0.90
100 „ „ 60 cm. fr. 1.20
120 „ „ 60 cm. fr. 1.40

Coupons

Toiles cirées
70 cm. sur 60 cm. fr. 0.50
100 „ „ 70 „ „ 0.90
115 „ „ 70 „ „ 1.00
140 „ „ 80 „ „ 1.40
Envoi contre remboursement

Au Berceau d'Or

4, Rue Haldimand, 4
LAUSANNE

Bouteilles

de toutes formes à vendre depuis fr. 8 le 100, au dépôt de bouteilles, **A. VOGELI & Cie, ZURICH.**
Prix-courant illustré. Tél. 1281

Pommes de terre Semens et Consommation

Jaunes rondes les 100 kg. 20.-
Couronnes „ „ „ 24.-
Fin de siècle „ „ „ 23.-
Woltmann „ „ „ 26.-
Aerly rose „ „ „ 27.-
Prix spéciaux pour quantités
Arthur Jaccoud, Lausanne

Grand Conseil

Séance de mardi, 18 mai

Présidence de M. L. Rey, vice-président

Règlement sur l'amélioration du bétail

Cette séance est à peu près entièrement consacrée à la discussion du règlement concernant l'amélioration du bétail, question d'une grande importance à laquelle les pouvoirs publics et spécialement le Département de l'Intérieur, vouent une sollicitude spéciale. Le but de ce règlement est de rendre plus efficaces les dispositions de la loi sur la matière, datée du 24 novembre 1884, et d'accomplir de nouveaux progrès dans ce domaine.

Le chapitre 1er traite des organes et des moyens d'exécution.

La haute direction et la surveillance des affaires se rapportant à l'élevage et à l'amélioration du bétail incombent au département de l'Intérieur. Le Département est assisté par une commission cantonale de 5 à 7 membres, nommée par le Conseil d'Etat et de jurys composés de trois membres et de deux suppléants. Les inspecteurs de bétail remplissent dans la règle, dans leur commune ou cercle d'inspection, les fonctions de surveillant communal pour l'amélioration du bétail.

M. le député Petrig critique l'organisation actuelle des concours et voudrait qu'on institue des commissions de districts au lieu d'une commission cantonale.

M. Troillet, Chef du Département, répond: Il est évident que les concours ne peuvent contenir tout le monde. Les propriétaires qui ne sont pas primés en critiqueront toujours l'organisation et accuseront la loi d'être défectueuse. L'institution de commissions de districts n'est pas admissible, car les membres qui les composeraient seraient par trop intéressés et n'auraient pas l'indépendance voulue pour de justes appréciations. Le projet de règlement qui est soumis au Grand Conseil a d'ailleurs été mûrement étudié et il a été approuvé par des personnes très compétentes; il est basé sur ce qu'ont fait d'autres cantons très avancés dans cette question, tel le canton de Berne.

La proposition de M. Petrig est écartée. Le chapitre II traitant des dispositions générales est approuvé sans opposition.

Au chapitre III « Race bovine », B. Tauraux reproducteurs; sur la proposition de la commission, la prime supplémentaire dont peuvent bénéficier les syndicats est portée au tiers au lieu du quart de la prime déjà décernée pour les taureaux primés en 2^e classe. Pour ceux primés en 1^{re} classe, la prime supplémentaire est maintenue à la moitié, comme au projet.

Sont également adoptés des propositions de la commission tendant à faciliter, dans les communes, l'emploi des taureaux et à autoriser quelques dispositions du projet qui ont paru trop onéreuses à certains. Le Département de l'Intérieur s'est avant tout inspiré de l'amélioration du bétail et a cherché tous les moyens de nature à atteindre ce but, tandis que la commission et le Grand Conseil veulent tenir compte d'avantage des facilités à accorder aux propriétaires de bétail.

A l'art. 28 disant: « Dans les alpages dont le troupeau est composé d'animaux de races différentes, les taureaux sont séparés des vaches, celles-ci ne devant être saillies que par des taureaux de même race. »

Les taureaux faisant le service dans les alpages doivent recevoir une alimentation et des soins suffisants. Dans les alpages de génisses, les taureaux ne sont pas admis. Les administrations d'alpages sont responsables de l'exécution de ces prescriptions ».

M. le député Guex-Crosier combat ces dispositions. A son avis, la question des taureaux dans les alpages est nulle au point de vue de l'amélioration du bétail, car l'élevage de ce bétail ne se fait pas dans nos contrées. Les veaux de cette saison sont destinés à la boucherie.

M. Troillet propose le maintien de l'article; c'est un tort qu'on a de prendre dans les alpages des taureaux non primés, par mesure d'économie. Les dispositions du règlement vont au-devant du désir des propriétaires qui veulent avoir du bétail de pure race.

M. Guex-Crosier amende sa première proposition et dit qu'il y a lieu d'ajouter alors les mots « pour autant qu'il y a des taureaux autorisés et primés ». Adopté.

Une proposition de la commission tendant à supprimer à l'art. 33 le dernier alinéa disant: « Un animal ne peut obtenir plus de 4 primes en espèces, ni être primé après l'âge de 8 ans » est rejetée après une assez longue discussion.

A l'art. 41, sur la demande d'un député, le maximum de la prime, pour le jeune bétail femelle, est portée à 25 fr. au lieu de 20.

Les derniers chapitres, traitant de l'espèce chevaline du petit bétail et des pénalités sont approuvés sans modifications et le règlement est approuvé dans son ensemble.

Décret sur la Caisse hypothécaire
Avant de lever la séance, on aborde la discussion du décret modifiant les articles 4 et 7 relatifs à la Caisse hypothécaire.

Comme il a été dit dans une précédente séance, la commission propose de ne voter que sur l'article 4 et de renvoyer l'art. 7 lors de la révision générale du décret.

M. H. Seiler, Chef du Département des finances, propose de renvoyer purement et simplement cet objet à la session de novembre. Il s'agit d'une question de très grande importance pour les finances cantonales. Si on maintient la proposition de la commission, cela signifie une recette en moins, pour l'Etat, de 40 à 60,000 francs. Le Conseil d'Etat ne croit pas que ce soit le moment de priver la Caisse cantonale d'une ressource aussi importante: chaque jour le Grand Conseil vote des dépenses nouvelles; il va adopter le décret concernant l'assainissement de la plaine du

Rhône à Martigny, œuvre qui nécessitera pour l'Etat, pendant 10 ans, une dépense annuelle de 35,000 francs. Dans quelques mois, le gouvernement doit reprendre à son compte l'exploitation de l'asile de Malévoz, ce qui sera une autre source de dépenses.

Du reste, le Conseil d'Etat a la conviction qu'une révision générale du décret de la Caisse hypothécaire s'impose. La Haute Assemblée elle-même a invité le Conseil d'Etat à procéder à cette révision. Le moment est venu de mettre en harmonie les dispositions du décret avec l'état de choses actuel et de donner un champ d'activité plus étendu aux opérations commerciales de notre établissement cantonal de crédit; il faut également régler les relations entre l'Etat et les organes de la banque cantonale et déterminer les compétences et les responsabilités de chacun.

L'idée de transformer la Caisse hypothécaire en banque cantonale est celle du Département des Finances qui a fait des propositions dans ce sens au Conseil d'Etat.

Il y a deux ans, le peuple a voté une augmentation considérable du capital de dotation. Une foule de circonstances nous font un devoir de donner plus d'extension à l'établissement. Tout le monde songe à ce qui arrivera après la guerre; beaucoup pensent qu'elle sera suivie d'une lutte économique à outrance. Il importe de se préparer pour ces temps incertains et d'armer nos industries et notre commerce contre la concurrence et dans ce but il faut avoir un établissement financier puissant dans le canton.

M. Seiler relève les objections qui pourraient être faites à sa proposition, et ne les estime pas concluantes. Il insiste donc pour que le Grand Conseil admette sa proposition de renvoi.

M. Pellissier, salue avec satisfaction les déclarations de M. le Conseiller d'Etat Seiler et dit qu'il verra avec plaisir donner à notre établissement financier cantonal, des bases plus larges qui permettront de venir en aide également à l'industrie et au commerce; en un mot à la population tout entière.

Sur ce le renvoi à la session de novembre est voté sans opposition.

Ce renvoi semble bien indiquer que les vues du Département des Finances reçoivent l'assentiment du Grand Conseil.

Séance de mercredi 19 mai

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen

second vice-président

Tribunal des assurances

Le Grand Conseil adopte en première lecture le décret instituant un tribunal cantonal des assurances, en conformité des dispositions de la loi fédérale sur la matière.

Ce nouveau rouage judiciaire est constitué par une section du tribunal cantonal, composée d'un président et de deux membres désignés par le tribunal cantonal.

Les contestations de nature incidentelle et ne portant pas sur une valeur supérieure à 500 francs seront traitées par le président de ce tribunal. Les autres contestations seront jugées par le tribunal « in pleno ».

L'organisation du tribunal des assurances fera l'objet d'un règlement qui devra être soumis au Grand Conseil.

M. Couchepin, Chef du Département de Justice et Police, propose l'urgence pour la seconde lecture à laquelle il est procédé de suite et le décret est adopté définitivement.

Gestion administrative de l'Instruction publique

L'examen de la gestion administrative est repris au « Département de l'Instruction publique ».

La commission fait observer que l'enseignement d'une de nos langues nationales, l'allemand, laisse à désirer dans certains de nos collèges en raison du trop fréquent changement de professeurs. Elle demande que les élèves de langue française puissent se perfectionner dans cette langue sans être obligés de quitter le canton.

M. Burgener, Chef du Département, répond: Les rapporteurs de la commission font allusion au collège de Sion; il y a 8 ou 10 ans l'allemand y était enseigné par trois professeurs, le département ayant jugé ce système défectueux a fait appel à un professeur de carrière qui fut seul chargé de cet enseignement. Malheureusement, il faut convenir que le goût des étudiants pour la seconde langue nationale n'est pas très vif. Le nouveau professeur eut à lutter contre certains préjugés et les résultats n'ont pas été ceux attendus. Le professeur a dû quitter son poste parce qu'il lui était impossible d'imposer son autorité. Le Conseil d'Etat, sur la proposition du Département a ensuite chargé un jeune professeur de fréquenter les cours universitaires pour se perfectionner dans la langue allemande et pouvoir donner au collège de Sion un bon enseignement. Ce professeur a dû quitter à son tour, pour des raisons de santé. On a alors fait appel à un Valaisain qui a séjourné 18 ans en Allemagne et qui sans avoir fait des études spéciales de pédagogie a rendu de bons services par sa connaissance de la langue. Le Département vœuera toute sa sollicitude à cette question.

M. Henri de Torrenté insiste vivement au sujet de la proposition de la commission. Le collège de Sion est fréquenté surtout par les enfants du pays, c'est un motif de plus pour s'y intéresser. Il n'a aucune aversion contre la langue allemande; au contraire, on est toujours plus convaincu, dans notre contrée, de la nécessité de posséder les deux langues nationales. Nous appelons donc de tous nos vœux le moment où nos jeunes gens pourront apprendre comme il faut l'allemand sans être obligés de quitter le pays. Vous n'arriverez pas à un résultat sérieux en appelant à ce poste les professeurs de langue française possédant des notions d'allemand. Nous demandons que le Département fasse un petit sacrifice pour se procurer un professeur véritablement allemand du Valais allemand, et non un allemand de fortune.

M. Burgener conteste certaines allégations

de M. de Torrenté; il n'est pas exact qu'on ne fasse appel qu'à des professeurs d'allemand francisés. Trois d'entre eux ont été des allemands pur sang dont deux d'origine valaisanne et un de la pauvre Alsace. Il faut non seulement de bons professeurs, mais des élèves qui aient la volonté d'apprendre. A Sion, on a constaté, non pas un dégoût, mais une apathie envers la seconde langue nationale. Le Dt tâchera de procurer au collège de Sion un professeur de premier choix et espère que le résultat répondra au désir exprimé.

M. Graven soulève la question de l'établissement d'un internat à Sion et prie le Chef du Département d'étudier cette question très importante pour le développement de notre collège.

M. Burgener répond que des considérations d'ordre financier l'ont empêché de donner suite à ce projet dont l'initiative devrait, à son avis, être prise par l'autorité communale; il déclare que l'Etat sera prêt à subventionner la création d'un internat; il convoquera une conférence dans le but d'étudier la question.

Deux remarques sont encore faites par la commission concernant la publication de l'histoire du cardinal Schinner et des Abscheids.

Concernant l'histoire du cardinal Schinner, les commissions de gestion, comme sœur Anne, ne voient rien venir depuis quatre ou cinq ans qu'elles la réclament.

M. Burgener expose ce qu'a fait jusqu'ici, l'auteur du volume, M. le professeur Büchi et dit que d'autre part, le premier volume des Abscheids paraîtra cette année.

Gestion du Département militaire

On passe à l'examen de la gestion du département militaire.

La commission demande des renseignements sur l'enquête qui a dû être ouverte ensuite de la catastrophe de Riondaz. Elle sait que le Département militaire cantonal a fait son devoir en cette occasion, mais regrette que l'enquête n'ait pas abouti à grand chose.

M. Burgener, Chef du Dt, répond: Dans sa dernière session, le Grand Conseil était sous l'impression pénible causée par la catastrophe de Riondaz et il a exprimé ses sympathies aux familles des victimes. Le Grand Conseil a estimé qu'il était de son devoir de connaître le résultat de l'enquête en ce qui concerne les responsabilités. Le Conseil d'Etat a fait des démarches dans ce sens. En réponse à une première lettre, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il ne manquerait pas de faire tenir les renseignements sollicités. Le 3 janvier 1915, il adressait au gouvernement cantonal un nouvel office donnant l'appréciation du général, sur l'accident de Riondaz. Le général dit: « L'enquête m'a persuadé qu'aucune faute n'est imputable aux officiers supérieurs et que la responsabilité de ces derniers n'est pas engagée. C'est un malheureux accident qui n'aurait pu être évité qu'en désaffectant des troupes de montagne de leur service. »

Le Conseil d'Etat ayant insisté encore une fois pour avoir des renseignements plus précis sur l'enquête, le Conseil fédéral répondit le 12 février 1915 que l'enquête ordonnée pour établir quels officiers, sous-officiers et soldats se seraient spécialement signalés dans le sauvetage pour être cités à l'ordre du jour a permis de constater que chacun avait fait également son devoir. Cette lettre nous a un peu surpris; ainsi l'enquête n'avait pas porté sur les responsabilités, mais sur les actes d'officiers ou de soldats qui se seraient distingués dans le sauvetage.

Le Conseil d'Etat a exprimé à ce sujet ses regrets et son étonnement au Conseil fédéral en disant qu'il ne pouvait se déclarer satisfait. Il a également demandé des explications sur la création des compagnies de discipline dans la brigade de montagne et a réclaté contre la mise à la tête du bataillon 88 d'un officier étranger au canton.

M. Burgener ajoute; Il ne s'agit pas, au moment où nous venons de renouveler à l'occasion du Centenaire nos sentiments de fidèle attachement à la Confédération, de protester d'une autre manière au sujet de ces faits regrettables. Après la mobilisation le gouvernement saura faire son devoir pour que les derniers lambeaux de l'autonomie et des prérogatives cantonales soient respectés.

M. H. de Torrenté insiste dans le même sens et voudrait qu'on facilite le recrutement d'officiers valaisans.

M. Défayes signale que, dans le public, certains bruits ont couru sur la défectuosité du service à l'arsenal, lors de la mobilisation.

M. Burgener répond: En ce qui concerne la mobilisation de guerre, nous pouvons dire qu'elle s'est effectuée à la satisfaction, non seulement du Conseil d'Etat, mais aussi des chefs d'unités. Il se peut qu'ensuite du départ de trois employés de l'arsenal et de leur remplacement par un personnel auxiliaire, la délivrance des objets militaires ait pu prêter à quelques critiques. Le directeur de l'arsenal a fait son possible. La faute peut être attribuée aussi à certains chefs de compagnies.

La gestion du Département militaire est approuvée; celle du Département de Justice et Police l'est également après quelques observations présentées par la commission ou par des députés.

Lettre du Conseil d'Etat de Fribourg

Il est donné lecture de la lettre suivante adressée par le Conseil d'Etat de Fribourg, à l'occasion du Centenaire valaisan:

Le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg au Conseil d'Etat du Canton du Valais à Sion.

Fidèles et chers Confédérés,
C'est avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance de votre circulaire du 4 mai courant, par laquelle vous nous informez de la célébration du centenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération suisse.

Le Gouvernement et l'Etat de Fribourg s'associent de tout cœur aux nobles pensées et

aux sentiments d'allégresse que vous inspire ce joyeux jubilé. Nous nous réjouissons avec vous et avec la patrie suisse, qui, en s'agrandissant, il y a un siècle, du canton du Valais, a enrichi son diadème d'un de ses plus brillants fleurons et s'est attaché pour toujours des fils dont elle connaissait déjà, par des alliances antérieures, la fidélité éprouvée. Nous nous félicitons particulièrement, comme Fribourgeois, de l'incorporation de votre canton à la Confédération helvétique, en raison de la communauté de sentiments et d'intérêts qui nous lie à votre beau pays et des vives sympathies que nous n'avons cessé de lui porter.

C'est donc en pleine union avec vous et vos populations que nous rappelons à notre souvenir l'événement mémorable dont vous célébrez le centenaire et que nous souhaitons à votre canton, pour l'avenir, bonheur et prospérité.

Nous saisissons cette occasion, Fidèles et chers Confédérés, pour vous recommander avec nous, à la protection divine.

Au nom du Conseil d'Etat,
Le Président:
Musy.
Le Chancelier:
Godel

Les conservateurs valaisans et l'impôt de guerre

Le Groupe Conservateur Bas-Valaisan du Grand-Conseil, réuni en assemblée à Sion, le 18 mai 1915, étant donné les circonstances, se déclare favorable à l'impôt de guerre fédéral, et en recommande l'adoption au peuple. (Communiqué).

Acte de courtoisie de la diète valaisanne il y a 200 ans

Nous lisons dans l'histoire du Chanoine Grenat, p. 361 et 362: Aujourd'hui nous nous représentons volontiers nos aïeux d'il y a quelques siècles comme de rustres républicains, peu au courant des usages de la haute société et surtout des cours. L'histoire nous apprend cependant qu'ils connaissaient parfaitement l'étiquette et s'y conformaient beaucoup plus soigneusement que leurs descendants du dix-neuvième siècle. Apprenant en mai 1715 que son Altesse, le duc de Savoie, Victor Amédée II, premier roi de Sardaigne, devait arriver à Thonon avec sa famille, la diète valaisanne, réunie alors en session ordinaire, jugea qu'il était de toute convenance d'envoyer deux députés pour le complimenter au nom de l'Etat. Le Grand Bailli Burgener et Vice Bailli de Courten, choisis pour cette honorable ambassade se présentèrent devant son Altesse pour lui exprimer la joie que leur pays éprouvait de savoir si près de leur frontière un allié fidèle et dévoué, qu'il venait complimenter, en même temps qu'il lui faisait ses condoléances sur la mort du prince royal. Le Duc sut fort gré aux Valaisans de cette courtoisie et les remercia par les plus affectueuses paroles.

Faits divers

Un casque à pointe

La construction du bâtiment de la Caisse hypothécaire touche à sa fin.

La coupole, en forme de casque, de la tour a été surmontée d'une pointe à faire pleurer d'envie le kronprinz.

Espérons que cela n'amènera pas de complications. Nos voisins du nord sont si châtouilleux.

ST-LEONARD — Association agricole du Valais

Le mardi, 25 mai, à 9 h. du matin, aura lieu à St-Léonard une assemblée générale des délégués de l'Association agricole du Valais; à midi dîner en commun et l'après-midi visite des vignes cultivées en cordons; des renseignements seront donnés par le colonel Ribordy sur les avantages du groupement de parcelles pour une exploitation rurale.

La surexcitation de l'autre côté du Simplon. — Plus de caravanes de touristes. — Le contrôle des passeports.

Nous avons reçu, trop tard pour paraître dans le dernier numéro une correspondance relatant les manifestations tumultueuses qui se sont produites dimanche dans plusieurs grandes villes de l'Italie du Nord et spécialement à Milan. Ces manifestations ont été organisées par les partisans de la guerre.

Notre correspondant nous écrit qu'à Domodossola des groupes de manifestants sont allés conspuer le député Falconi parce qu'il a été sous-secrétaire d'Etat durant le ministère Giolitti.

A Domodossola, les journaux sont pris d'assaut et le même empressement se remarque à la gare de Brigue où la colonie italienne se rassemble déjà de bonne heure le matin pour attendre l'arrivée des journaux italiens, chacun étant impatient de connaître les décisions attendues de Rome.

Un autre fait signalé par notre correspondant, c'est l'absence de voyageurs étrangers. Plus de caravanes d'Américains pour encombrer les quais des gares à l'arrivée et au départ des trains directs. Ces touristes qui venaient visiter l'ancien continent sous l'organisation des courriers Cooks, arrivaient par chemin de fer jusqu'à Domodossola et de là ils préféraient faire la traversée du Simplon en voiture par la haute montagne pour arriver le soir à Brigue où ils passaient la nuit et reprenaient leur voyage avec les premiers directs du matin.

Tout cela ne manquait pas d'apporter chaque printemps une note de gaieté sur les perons des gares du Simplon, avec l'arrivée des autres touristes de toute nationalité.

Cette année tout est désert et les bruits de guerre du côté de l'Italie ne cessent d'augmenter la note sombre que cause l'incertitude de l'avenir.

A la gare de Domodossola, les nombreux

« Tacchini » et voitureurs qui se disputaient l'arrivée de ces nombreuses caravanes sont désemparés cette année. On n'entend plus que les bruits de voix résultant des contrariétés que crée le contrôle des passeports; car l'Italie ne laisse plus entrer ni sortir les voyageurs sans qu'ils soient munis de passeports en règle, légalisés par les consuls.

Pour les Suisses nécessiteux

La Société des usines électriques de la Lonza a fait, par l'entremise de M. H. Roten, député, un don de 1000 fr. au Comité valaisan de secours aux Suisses nécessiteux à l'étranger.

Les vols de cuivre

Ces vols de cuivre assez importants ont été commis dans les dépôts et fabriques de la Lonza à Steg et à Gampel. Les voleurs ont heureusement pu être rattrapés avant leur sortie du Valais. On a retrouvé en leur possession 84 kilos du précieux métal.

Inauguration d'église

Mgr. Abbet, évêque du diocèse procédera dimanche 23 mai à l'inauguration de la nouvelle église de Grengiols.

SION — Concert de l'Harmonie

Bien que le temps fut un peu maussade, le concert de l'Harmonie municipale a attiré hier soir, mardi, au Café-Jardin de la Planta et aux abords, un assez nombreux public et particulièrement des députés qui étaient demeurés en ville.

Les productions de notre vaillante société de musique, sous l'habile direction de M. Hillaert, ont été, comme toujours d'ailleurs, très appréciées et applaudies.

Nouvelles de la Suisse

Mandats de poste

Depuis le 20 mai prochain, le cours de versement des mandats de poste pour la France et l'Italie sera ramené au pair, soit à 100 fr. pour 100 fr.

Relations germano-suisses

M. Schmidheiny, conseiller national, qui est depuis les mois de mars à la tête du bureau des compensations à Berne, a été délégué à Berlin par le Conseil fédéral pour soumettre au gouvernement allemand des propositions dans le but de faciliter et de simplifier l'échange des marchandises.

Les évacués

Du 1^{er} au 12 mai, il a passé à Schaffhouse 11,000 évacués français environ, sans parler de 300 fugitifs à peu près.

Les évacués qui ont passé ces derniers jours avaient tous été internés de trois à quatre semaines dans les camps de concentration de St-Amand, St-Sauve, Longwy, Mont-St-Martin et Beaumont.

Démission du Directeur de la Banque nationale

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Kundert, président de la Direction de la Banque nationale suisse.

Notre ravitaillement

Le transport des marchandises du port de Gênes en Suisse est presque complètement arrêté.

240 wagons de blé destinés à la Suisse se trouvent au port de La Spezia.

Nouveaux billets de cinq francs

La maison Orell-Fussli, à Zurich, imprime actuellement de nouveaux billets de 5 frs. destinés à remplacer les bons de caisse en cours, dont, comme on le sait, le papier se détériore rapidement à l'usage.

Une démonstration à Berne

Une foule de plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles des femmes, a pris part à une démonstration organisée l'autre soir à Berne, contre le renchérissement de la vie. Après un cortège dans les rues principales de la ville, les conseillers nationaux socialistes Naine et Grimm ont pris la parole sur la Place du Parlement.

L'état sanitaire de l'armée suisse

L'état sanitaire des troupes actuellement en campagne a été bon pendant la semaine du 10 au 16 mai incl. Nulle part on n'a observé d'augmentation des cas de maladies graves.

Les maladies contagieuses suivantes ont été signalées: scarlatine, rougeole et diphtérie: trois cas de chaque, oreillons: deux cas.

Le nombre des décès se monte à trois dus aux causes suivantes: méningite tuberculeuse chez un homme déjà atteint de tuberculose pulmonaire, cirrhose du foie et suicide par pendaison.

Le Médecin d'Armée.

LA GUERRE

Avant de franchir le Rubicon

Le « Messagero » dit que M. de Bulow et le baron Macchio se sont rendus mardi après-midi à la Consulta, où ils se sont entretenus avec M. Sonnino. M. de Bulow est resté à la Consulta une heure, tandis que M. Macchio s'est retiré après dix minutes.

M. Sonnino a reçu également l'ambassadeur de Turquie.

Un conseil des ministres était convoqué pour mardi soir, à 9 h. 30.

Dans les cercles parlementaires, on croit que la mobilisation sera décrétée aujourd'hui mercredi.

L'Autriche demande des explications

La nouvelle la plus importante de la journée, celle qui provoque le plus de commentaires et qui est l'objet de toutes les préoccupations, est la visite qu'ont faite à la Consulta, les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche, prince de Bulow et baron Macchio.

On croyait généralement que le but de cette visite était de demander à M. Sonnino la remise des passeports pour les ambassadeurs et leur personnel, dont le départ aurait ainsi eu lieu aujourd'hui.

Un journal du soir, cependant, se dit en mesure d'affirmer que la visite du baron Mac-

chio avait pour but la remise d'une note qui aurait tous les caractères d'un ultimatum. Par cette note, l'Autriche demanderait à l'Italie des explications sur la concentration de troupes à la frontière autrichienne; la note fixerait un terme au gouvernement italien pour donner les explications demandées.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi à 9 heures au Palais Brasci. A minuit et demie, la séance durait encore. Les consuls généraux d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ont mardi matin demandé et obtenu leurs passeports; les consuls partiront demain matin avec tout le personnel des consulats.

Le général des Jésuites

quitte Rome
Ce matin est parti de Rome à destination de l'étranger le « pape noir » c'est ainsi qu'on appelle le général de l'ordre des Jésuites, qui est de nationalité allemande. Le député du centre allemand Erzberger, qui avait mené dans les milieux catholiques de la capitale une très vive campagne neutraliste et qui avait ainsi énergiquement secondé le prince de Bulow dans son œuvre d'intrigue, est parti mardi matin pour Berlin.

Déclarations du chancelier allemand

M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire fait les déclarations suivantes:

Vous savez que les relations entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie se sont beaucoup aggravées ces derniers mois.

Vous aurez déduit de discours d'hier du comte Tisza que le cabinet viennois, dans le désir sincère d'assurer une amitié permanente entre la monarchie dualiste et l'Italie et de tenir compte des grands intérêts vitaux et durables des deux empires, s'est décidé à d'importantes concessions territoriales à l'Italie. J'estime opportun de vous énumérer ces concessions. Les voici:

1. La partie du Tyrol qui est habitée par des Italiens est cédée à l'Italie.

2. Il en est de même sur la rive occidentale de l'Isonzo en tant que la population y est uniquement italienne, et de la ville de Gradisca.

3. Trieste deviendrait ville libre impériale et recevrait une université italienne et une administration municipale assurant le caractère italien de la ville.

4. La souveraineté de l'Italie sur Valona et sur la sphère d'intérêts dépendant de Valona, est reconnue.

5. L'Autriche-Hongrie déclare se désintéresser politiquement en ce qui concerne l'Albanie.

6. Les intérêts nationaux des ressortissants italiens en Autriche-Hongrie seront pris spécialement en considération.

7. L'Autriche-Hongrie proclame une amnistie en faveur des criminels militaires et politiques originaires des territoires cédés.

8. On promet de prendre en considération avec bienveillance d'autres vœux de l'Italie relatifs aux questions formant la totalité de l'accord.

9. Après la conclusion de l'accord, l'Autriche-Hongrie fera une déclaration solennelle sur les cessions de territoire.

10. Des commissions mixtes seront désignées pour régler les détails de l'accord.

11. Après la conclusion de l'accord, les soldats de l'armée austro-hongroise des territoires cédés ne devront plus prendre part aux combats. (Approbations).

L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, poursuit le chancelier, ont pris à cet égard une décision qui, si elle aboutit au but que l'on s'est proposé, sera sanctionnée par la grande majorité dans les trois nations. Le peuple italien et son Parlement ont à choisir maintenant en toute liberté entre ces deux alternatives: réaliser pacifiquement les espérances nationales ou bien précipiter le pays dans une guerre en tirant l'épée contre l'allié de hier et de ce matin.

Je ne puis pas abandonner complètement l'espoir que la balance penchera du côté de la paix plutôt que du côté de la guerre, mais quelle que soit la décision de l'Italie, nous avons fait de concert avec l'Autriche-Hongrie, tout ce qui était en notre pouvoir pour maintenir les liens d'une alliance qui avait développé de profondes racines dans le peuple alle-

mand et qui n'a apporté aux trois monarchies que des résultats utiles. Si ces liens sont rompus par l'un des trois alliés, nous saurons, de concert avec l'autre allié, faire face aux nouveaux dangers sans crainte et avec un courage confiant. (Tempête d'applaudissements redoublés dans la salle et dans les tribunes).

Je dois ajouter, dit en terminant le chancelier, que l'Allemagne, dans le but de favoriser et de consolider l'entente entre ses deux co-alliés, a donné expressément au cabinet de Rome, en plein accord avec le cabinet de Vienne, toutes garanties pour l'accomplissement loyal des offres qui ont été faites.

Après le discours du chancelier, la Chambre liquide quelques questions d'ordre secondaire et décide l'ajournement, laissant au président pleins pouvoirs pour fixer la date de la prochaine séance.

Le roi acclamé à Rome

Le roi Victor-Emmanuel a visité lundi matin la caserne des élèves carabiniers, où il a été reçu par le directeur. La foule qui se trouvait aux abords de la caserne a fait une chaleureuse ovation au roi. Celui-ci a ensuite visité l'hôpital militaire. Les troupes sanitaires ont défilé en criant: « Vive l'Italie! Vive le roi! »

Sur la place, devant l'hôpital, une grande foule, comprenant beaucoup de femmes, a accueilli le roi par des ovations enthousiastes.

Incident de frontière austro-italien

A propos de la nouvelle publiée par les journaux concernant une escarmouche à la frontière austro-italienne l'agence Stefani écrit:

Le 14 mai, à 7 heures du matin, un officier de chasseurs alpins, commandant le poste frontière, surprit une patrouille autrichienne, composée de quatre soldats, dont deux étaient armés, et qui, en territoire italien s'engageait sur le mont Miltagskofel, dans la commune de Dogna. La patrouille autrichienne ayant été aperçue, rentra aussitôt sur la ligne frontière à l'exception du soldat de landwehr Eustache Oemberger, du 27me d'infanterie, stationné à Uggowitz, qui fut rejoint pendant qu'il se trouvait encore sur territoire italien. Il fut remis au poste de Chiusaforte. Le 15 mai, Oemberger, selon le règlement fut amené au commandant du poste de Chiusaforte pour y être interrogé.

Troubles à Lisbonne

L'extrême gauche révolutionnaire est encore une fois arrivée à ses fins au Portugal. Les partisans d'Affonso Costa, les armes à la main, ont intimidé le président de la République, M. de Arriaga, l'ont forcé à congédier le ministre Pimenta di Castro, qui avait donné des preuves de modération en ouvrant les portes de la patrie aux exilés monarchistes. Comme les choses ne se font jamais à demi en Portugal, le vieux général Pimenta di Castro est aujourd'hui prisonnier des révolutionnaires à bord du vaisseau de guerre « Vasco de Gama ». Mais les tragédies continuent. Le nouveau président du conseil, Joao Chagas, venant d'Oporto, à Lisbonne pour prendre possession du pouvoir, a été assailli à coups de revolver par un sénateur et si grièvement blessé qu'on doute qu'il puisse se charger du pouvoir.

Deux cuirassés espagnols sont arrivés à Lisbonne.

Les rats sur l'Yser

M. Auguste Monet écrit dans le « Telegraaf » qu'une nouvelle armée est apparue sur l'Yser, un ennemi qui montre moins de considération pour les lois de la guerre que les Allemands eux-mêmes. Ce sont les rats.

Depuis que l'eau commence à se retirer sur certains points du terrain inondé, la région de l'Yser est littéralement infestée de rats. Les Allemands, aussi bien que les Belges, en souffrent. Les rats envahissent les tranchées. Pour chaque bête tuée il en revient dix. En plein jour, les bêtes affamées s'attaquent aux soldats, à leur sac à leurs souliers, à leur pain. Qu'est-ce que cela doit être la nuit, quand aucune lumière ne peut brûler dans la tranchée et que les malheureux soldats sont sans défense contre les bêtes immondes? Il ne peut être question de dormir dans ces conditions.



Le bombardement d'Ypres et de Dunkerque

- 1) La célèbre halle de Ypres dont il ne reste plus que quelques pans de mur;
- 2) l'hôtel de Ville de Dunkerque; 3) une rue d'Ypres; 4) le port de Dunkerque.

LETTRE DE PARIS

La situation militaire

Les gens qui n'ont pas cette confiance absolue dans l'issue de la guerre que doivent cependant nous donner tous les événements de ces derniers mois, ont intérêt à lire le discours prononcé par M. Ribot, ministre des Finances, à la tribune de la Chambre, ces jours derniers.

Il contient, au milieu des meilleures assurances touchant notre situation militaire et notre situation économique, une petite phrase qui en dit long à ceux qui savent et qui veulent comprendre:

« Des événements se préparent, a dit M. Ribot, qui sont de nature à hâter la fin des hostilités ».

Qu'on les interprète comme on le voudra, il n'en est pas moins clair que ces paroles sont éminemment rassurantes, sortant de la bouche d'un homme aussi pondéré, aussi sage et aussi informé que l'honorable ministre des Finances.

Ce qui se passe en ce moment est, en tout cas de nature à justifier tous nos espoirs.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'agitation militaire en Italie est énorme et significative. Les derniers décrets relatifs à l'état de guerre sont publiés, les voix sont déjà gardées dans tout le royaume, et, tandis que les troupes se dirigent innombrables vers la frontière autrichienne, les Austro-Allemands s'enfuient en hâte vers leur pays.

De son côté, la Roumanie mobilise et, au second plan, la Bulgarie et la Grèce s'interro-

gent, bien près d'ailleurs d'entrer à leur tour dans le conflit à nos côtés.

Or, tandis que la diplomatie échange les derniers propos, l'action en France et en Orient a été cette semaine particulièrement satisfaisante. En Belgique, nous avons, avec nos alliés, réalisé des gains sensibles et dans la région d'Arras et de Lille, là où la lutte était, depuis quelque temps, si chaude nous avons remporté un succès signalé. N'avons-nous pas ainsi prononcé, en un seul jour, une avance de plus de quatre kilomètres de profondeur sur huit kilomètres de largeur, fait 3000 prisonniers dont un colonel et pris à l'ennemi plus de dix canons et de soixante mitrailleuses? Le fait d'armes vaut d'être particulièrement souligné.

Sur le front oriental, la lutte des Carpathes et de la Pologne est encore indécise, mais l'intervention imminente de l'Italie et de la Roumanie, en forçant les Austro-Allemands à diminuer l'épaisseur de leurs fronts pour garnir les nouveaux champs d'action, ne pourra que précipiter la solution. J. C.

Sur le front oriental

BERLIN, 18. — Sur la Dubissa de fortes attaques ennemies ont été de nouveau repoussées dans la région de Eiragola. Nos troupes suivent la direction générale de Grysakabuda-Czyntowsky-Schaki, et passent à l'attaque contre les forces russes amenées au sud du Niémen.

Au nord de la Wisloka, notre cavalerie a battu la cavalerie ennemie. Des attaques russes contre Mariampol ont échoué.

Front sud-oriental: Au nord de Przemysl, du sud de Jaroslaw jusqu'à l'endroit où la Wisloka se jette dans le San, des troupes alle-

mandes et austro-hongroises ont, en combattant, franchi le San. Ici l'adversaire continue à se retirer vers l'est et le nord-est.

Entre la Pilica et la Vistule supérieure, près de Iza et de Lagow) au sud-est de Przemysl, ainsi que dans la région de Stry, des combats d'une certaine importance sont en cours depuis hier.

PETROGRAD, 18. — Communiqué de l'état-major: Toute la région à l'est des rivières Vindava et Doubissa est évacuée aujourd'hui par l'ennemi. Les Allemands qui ont tenté pendant plusieurs jours de reprendre l'offensive contre Shavli ont été repoussés le 14 mai avec de grosses pertes. A l'ouest du Niémen, le 15, nous avons eu également une série de rencontres favorables pour nous. Au sud de Przemysl l'ennemi ne maintient le contact avec notre cavalerie que par des patrouilles à cheval. Sur le Pruth des combats qui nous sont favorables ont continué le 14 et nos troupes ont atteint en certains points le chemin de fer Delatyn-Kolomea.

Dernière Heure

Relations italo-suisses

MILAN, 19. — Un accord a été signé entre la Suisse et l'Italie concernant l'échange de produits. L'Italie nous livrera par mois: 400 pièces de bétail de boucherie, 1100 quintaux de charcuterie, 1000 quintaux de volaille quantités illimitées de poisson frais, 100 quintaux de viande de conserve, 1200 porcs, 100 quintaux fruits et légumes, 3000 tonnes de pyrite de fer, 200 tonnes d'œufs, café en quantités indéfinies, 100 tonnes de riz, du chanvre.

Nous livrerons à l'Italie chaque mois aussi: du bétail d'élevage d'un poids égal au bétail de boucherie reçu; cet échange est indépendant de l'importation des porcs; 120 tonnes de cellulose, 300 tonnes de vieux fer; des couleurs, du sel et de l'ailline, 250 wagons de bois. Les deux Etats se réservent d'augmenter la liste de ces échanges ou de la restreindre suivant les besoins du pays. Les deux pays s'engagent à ne pas réexporter ces marchandises.

Aux Dardanelles

CONSTANTINOPLE, 19. — Sur mer, des bâtiments ennemis ont bombardé à grande distance, sans succès nos batteries de l'entrée des détroits.

Le cuirassé « Albion » a été atteint par nos obus. Nos aviateurs ont effectué des vols réussis sur Seddul Bahr.

Le «livre vert» italien

ROME, 19. — Le « Livre vert » attendu avec impatience, sera distribué aux députés jeudi matin; il contiendra les documents diplomatiques du début de la guerre jusqu'à ces derniers jours; ce ne seront, en somme, que les notes principales échangées entre l'Italie et les autres puissances; il laisse de côté les documents secondaires ou encombrants.

MÉDICAMENTS ÉCONOMIQUES



- Pur**, contre les maladies des voies respiratoires fr. 1,40
- A l'iodure de fer**, contre les affections scrofuleuses, remplace l'huile de foie de morue » 1,50
- Au phosphate de chaux** pour les enfants rachitiques » 1,50
- Au fer**, contre l'anémie et la chlorose » 1,50
- Au bromure d'ammonium**, contre la coqueluche » 1,50
- Aux glycérophosphates** contre la faiblesse nerveuse » 1,60

Nutritifs et fortifiants.

Veltliner S. P. Flury & Cie Coire

L'amour le plus fort

Josiane et Xavier étaient stupéfaits de trouver en cette Afrique desséchée, brûlée par le soleil, pareils coins d'ombre et de fraîcheur. Un peuple fier, un peu mystérieux, se gîte à l'abri des rochers; c'est celui des fameux Kroumirs arborigènes qui résistèrent aux Romains eux-mêmes... Sous leurs tentes en poils de chameau, les Kroumirs vivent en libres fils du désert, comme jadis, ces Numides, qui tinrent en échec les légions de Marius, et leur profil est encore pareil à celui qu'on voit gravé sur les médailles du temps de Jugurtha...

Quand le commandant et sa femme parvinrent au point culminant de la chaîne des montagnes, un spectacle splendide s'offrit à leurs yeux. A travers une futaie dont les arbres s'élevaient à plus de vingt-cinq mètres vers les nués, les monts de l'Atlas occidental, uniformément tapissés de chênes, s'élevaient par delà les frontières algériennes. Au sud, la plaine de Souk-el-Arba s'aplatissait sous une buée au nord apparaissait la mer d'indigo; des flots crévés de vieux forts punctuaient de taches grisâtres, à peine visibles, la nappe des eaux.

Le cocher, un Auvergnat bon vivant à grosses moustaches blondes, comique à rencontrer dans ce milieu, décrivait le panorama du bout de son fouet, tout en guidant sa cahotante guimbarde:

— Devant vous, ce château sur le rivage, c'est Tabarca; à gauche, le fort de la Calle,

en Algérie; à vos pieds Ain-Draham... Ce monument vers lequel nous dirigeons marque l'endroit où une colonne française fut assaillie par les Kroumirs.

Mais Josiane cessait d'écouter le bonhomme; un garçonnet de quatre ou cinq ans débouchait sur la route. Non loin on distinguait son donour au milieu d'une chénaïte. Il l'avait sans doute quitté pour courir voir la voiture. Il fixait ses grands yeux étonnés sur Mme de Nadalette qu'il dévisageait avec une attention admirative. Josiane, à son tour, remarqua le petit Kroumir. La peau de celui-ci se teintait à peine de brun; ses traits étaient fins et délicats. Dans son attitude orgueilleusement farouche, dans son regard interrogateur, dans la commissure de sa bouche, la jeune femme cherchait un ressemblance.

Elle jeta une pièce de deux francs au gamin et fut fort étonnée qu'il ne la ramassât pas, car elle savait combien aux pays arabes la marmaille est mendicant.

La dédaigneuse indifférence de cet enfant la déconcertait. Peut-être ce minuscule descendant des guerriers qui massacrèrent la colonne française ne voulait-il pas toucher à l'argent d'une roumia?

Et cette pose hautaine, ces sourcils froncés remémoraient si bien à la jeune mère les bouderies de son Guy, qu'elle n'y tint plus. Ordonnant au cocher de stopper, elle sauta sur la route et courut au petit Kroumir, qu'elle embrassa de cette façon quasi-gourmande qu'on les mamans et les nourrices. Puis, prenant elle-même la pièce restée par terre, elle la posa dans la main de l'enfant, avec une seconde pièce, en or celle-là, qu'elle chercha dans sa bourse.

Le petit Kroumir, sans se départir de sa

morgue comique, essuya sa joue du revers de la menotte dans laquelle il serrait l'aumône de la « roumia » et s'enfuit vers la forêt.

— Les enfants sont les mêmes partout, songeait Josiane, en remonçant sur la banquette à côté de son mari... Celui-ci est gentil et boudeur comme mon Guy...

La diligence s'ébranla... Une mélopée très gaie un peu barbare, frappa les oreilles de la voyageuse. Elle se retourna. Au sommet de la crête le petit Kroumir jouait de la raïtha en faisant sauter ses pièces de monnaie avec un sourire plein de mépris pour celle qui les lui avait données. Par sa mimique et ses bonds de faon, il laissait éclater sa joie d'avoir profité de la riche aubaine... Une tristesse subite crispa le cœur de Josiane... Son fils à elle, son Guy était-il aussi heureux que ce bébé nomade? Que faisait-il en ce moment, le petit chéri?... S'il avait de la peine, qui le consolait? S'il se révoltait, qui, par une caresse, apaisait ses caprices?

Tant que les méandres des lacets descendant sur Tabarca permirent à la jeune femme de suivre les gambades du petit Kroumir elle resta la tête penchée hors de la capote de la diligence.

Le geste irréflecti de sa femme avait causé à Xavier cette même soudaine appréhension qu'au marin ces flocons gris pommelés surgissant tout à coup à l'horizon sans nuages. Il lui avait semblé, à lui aussi, que le premier signe avant-coureur de troubles prochains venait d'embrumer le firmament étoilé de son amour. Une suggestion lui montrait Josiane moins sienne depuis qu'elle s'était précipitée vers le petit Kroumir, car il comprenait bien que cet accès de tendresse était provoqué par le regret du fils absent.

Il se tut néanmoins, pour éviter, en les formulant, de donner corps à ses craintes. Mais, aussitôt arrivé à Tabarca, il dépêcha des express vers Tunis avec des lettres et des ordres...

Quelques soirs plus tard, il introduisait Josiane dans une de ces demeures orientales, où, depuis que celle-ci en avait fermé le souhail, il rêvait de cacher son bonheur.

La jeune femme, extasiée, s'arrêtait au seuil d'un patio que rafraîchissait la vapeur d'un jet d'eau. Des lampes, suspendues aux rampes fleuries des balcons, mettaient des tons de gemmes précieuses, aux mosaïques des murs et des dallages. Leurs éclairs faisaient escalader des rubis et des perles dans la vasque de marbre où, avec un doux clapotis, retombaient les gouttes irisées du jet d'eau... un orchestre invisible niché derrière les plantes grimpanes qui s'entrelaçaient autour des piliers de la galerie intérieure, salua, par une délicieuse sérénade, l'entrée des époux. Ceux-ci pénétrèrent dans un salon en forme de T dans lequel un souper était préparé. Sur une table joliment ornée de surtouts fleuries, des assiettes pas plus grandes que des soucoupes, séparées les unes des autres par des pétales de roses effeuillées, contenaient une quantité de friandises tunisiennes et françaises...

Josiane et Xavier s'assirent sur un divan bas et, tandis que des Levantins, empressés et obséquieux leur servaient cet original repas, le concert continuait, étrange et troublant...

Il n'y avait qu'un verre sur la table. Nadalette, le présentant à sa femme, lui expliqua: — C'est le comble de la politesse chez les Arabes que de boire dans le même verre. En

France, ajouta-t-il en souriant, le dicton populaire affirme qu'en agissant ainsi on se dévoile l'un à l'autre ses secrets. Bois, la première chérie, si tu ne redoutes pas de me faire lire au fond de tes pensées...

— Tu n'y lirais qu'une ardente tendresse, une reconnaissance attendrie pour l'enchantement que tu m'as réservé. Je me crois transporté dans un palais des Mille et une Nuits, près de mon seigneur bien-aimé! répondit la jeune femme...

Tout était rose dans la maison mauresque choisie par Xavier. Roses les marbres du patio et les revêtements des mosaïques, des dallages des voûtes... Roses les peintures et les plafonds... Rose la chambre au grand lit, tendu de satin rose, enfoncé à l'intérieur du mur lambrissé de rose... Et sur ce rose, l'or, jeté en lames, contourné en arabesques, dessinait d'invasibles festons, aujourd'hui d'arabesques dentelles... Dans ce nid rose, pailleté d'or, Xavier et Josiane coulaient, selon l'expression des vieux conteurs, des jours de rose et d'or tissés...

Les jours passaient: ni Josiane ni Xavier ne s'apercevaient de leur fuite, et l'annonce de la fin du Ramadan les surprit dans leur insouciance heureuse... Cette date marquait l'expiration du congé de Nadalette; mais ce dernier n'en parla pas à sa jeune femme. Il était si content d'assister avec elles aux fêtes de l'Aïn Kebir (fête du mouton), qu'il craignait par la pensée du départ de gâter un plaisir partagé, croyait-il, par celle-ci.

Ensemble ils avaient passé la soirée dans les souks, dont rien ne peut rendre le pittoresque, les soirs de l'Aïn-Kebir. Sous les longues galeries couvertes, c'était une orgie de lumière, un chatolement inouï de couleurs...

GARE DE SAXON

Service d'Été du 1^{er} Mai au 30 Septembre 1915

Direction BRIGUE

7⁵⁰ 8²⁰ 11⁴⁸ 4³³ 7⁵⁰ 8³⁰

Direction ST-MAURICE

5⁴⁹ 8⁴⁴ 11³³ 12⁵⁶ 2⁵⁷ 3⁴¹ 7¹⁸

LE CENTENAIRE

Discours de M. le Chanoine Gabriel Delaloye

(Suite)

Et les bienfaits que la religion déverse sur notre patrie sont le meilleur garant de ce qu'elle peut faire dans l'avenir. Et voilà pourquoi, vous tous qui êtes les dignes représentants du peuple souverain et quelle que soit la couleur du drapeau dont il vous plaît de couvrir vos aspirations de politique administrative cette Religion, vous l'aimerez comme l'ont aimée vos pères, et comme eux, vous aurez à cœur de veiller à ce que son heureuse influence continue à s'exercer dans tous les domaines de la vie sociale:

A l'école, afin que le bouton encore fermé qu'est l'enfant, puisse éclore en une fleur aussi attrayante par le parfum des vertus morales que par le brillant éclat des connaissances intellectuelles...

Sur la jeunesse, afin de la détourner des sources malsaines auxquelles on la voit trop souvent courir pour y boire à longs traits, avec le poison de l'incrédulité, celui de la corruption et du désordre; afin d'empêcher nos jeunes gens de grossir la foule de ceux qui infortunées victimes d'un libertinage précoce ont laissé tomber une à une toutes les feuilles de la piété et de la pureté de leur âme, et, au moment où ils devraient offrir à leur patrie les prémices et les promesses d'abondantes moissons, ne présentent plus que le spectacle attristant d'une tige dépouillée et desséchée...

Dans la fabrique et l'atelier, afin que, foyers de prospérité matérielle, ils ne deviennent pas au sein de nos montagnes, une officine de démoralisation et de décomposition sociale...

Cette religion, vous persisterez à la vouloir présente à tous les actes qui marquent une époque dans l'histoire d'une nation; de son arôme divin, vous imprégnez les lois qui émaneront de vos délibérations pour la prospérité morale et matérielle de vos concitoyens; vous mêlerez son parfum à toutes les impressionnantes émotions qui pénétreront le cœur d'un peuple, vous en enveloppez le pays tout entier, comme d'une rosée bienfaisante et pure, comme d'une sève généreuse et féconde qui, baignant les racines, monte jusque dans les branches pour la couvrir de fleurs et de fruits...

Et maintenant ainsi le règne de Dieu dans notre beau pays du Valais, vous mériterez de voir vos enfants grandir, dignes et dociles à la voix d'En-haut, ils n'aimeront rien autant que la terre qui les a vus naître. Comme nous ils placeront l'amour de la Suisse plus haut que les satisfactions que l'on promet, plus haut que les convoitises de l'ambition ou les aspirations de la politique... et sous le ciel le plus sombre et au milieu des pires éventualités, vous les trouverez toujours sur le chemin du devoir et de l'honneur, droits comme les sapins de nos collines, inébranlables comme le granit de nos Alpes... et si l'heure des batailles devait malheureusement sonner, vous les verrez, plutôt que de reculer, de faillir et de permettre qu'on arrache aux flancs de notre vieille Helvétie un lambeau de son territoire ou qu'on ne lui enlève une parcelle de sa liberté, vous les ver-

rez, s'enveloppant de la bannière sainte dont la voix parle, à la fois de Dieu et de l'antique Suisse, se laisser jeter dans la tombe et de leur tombe, comme autrefois de celle que Winkelried s'était creusée dans les rangs de l'ennemi, de cette tombe sortira un champ de gloire, un chant de victoire pour notre Patrie bien-aimée sur laquelle, Monseigneur, je vous prie de bien vouloir répandre et faire descendre de votre main épiscopale les célestes bénédictions.

FIN

Une nouvelle histoire suisse

Le besoin d'une nouvelle Histoire Suisse à l'usage de l'enseignement secondaire se faisait sentir depuis longtemps. De nombreux travaux d'histoire locale, des fouilles archéologiques entreprises en plusieurs endroits, la fondation du musée national, où ont été groupés les principaux témoins de la vie de nos ancêtres, de leur activité artistique et industrielle, ont jeté une lumière nouvelle sur bien des points de notre histoire et sur un héritage de traditions malheureusement trop ignorées dont nous avons le droit d'être fiers, et le devoir, de nous inspirer autant que des victoires des vieux Suisses sur les champs de bataille.

Il fallait donc mettre en œuvre ces matériaux et faire revivre ce passé. C'est ce qu'a entrepris un historien catholique, le Dr. Suter, professeur à l'école cantonale de Lucerne, et, en 1912, il publia son

« Histoire Suisse pour l'école et la famille »

Ce n'est pas une simple traduction française de ce beau livre que nous a donné M. Gaston Castella, professeur au collège de Fribourg. Il en a fait une adaptation aux besoins des lecteurs de la Suisse Romande, et, à cet effet, il y a ajouté quelques chapitres de première main sur les événements qui nous intéressent particulièrement. Nous nous bornons à signaler ceux qui traitent de Pierre de Savoie, le petit Charlemagne, du maintien de la foi catholique en Valais, et à Fribourg au XVI^e siècle. Les chapitres consacrés à la vie intellectuelle, artistique et littéraire en Suisse ont été, heureusement complétés et il faut savoir gré à M. Castella d'avoir vengé nos écrivains et nos peintres romands de l'oubli dans lequel les avait laissés M. Suter. Le traducteur a eu encore la bonne idée d'ajouter à l'ouvrage un tableau synchrone des événements de notre histoire nationale et des principales dates de l'histoire générale. Son « Résumé » à l'usage des recrues rendra également de très appréciables services.

Nous tenons à signaler comme un des principaux mérites des auteurs d'avoir compris l'histoire autrement que comme une énumération de guerres et de faits d'armes et un recueil de paroles mémorables. Ils ont insisté avec raison sur le passé artistique, industriel et littéraire de notre pays, sur le développement constitutionnel de la Suisse, les origines et les progrès de ses institutions sociales et religieuses.

Le livre de MM. Suter et Castella a en outre un réel mérite artistique. Nous n'hésitons pas à le dire, rarement un manuel scolaire a été édité avec autant de goût: les

300 gravures, reproductions d'œuvres d'art d'orfèvrerie et d'architecture, miniatures et illustrations tirées des bibliothèques cantonales et des anciennes chroniques, sont d'une perfection achevée. Nous remercions les auteurs d'avoir compris le besoin de sortir de l'imagerie banale que trop longtemps l'on a mise entre les mains de nos enfants, et des étudiants de nos collèges.

Au surplus, l'ouvrage que nous signalons a une autre portée que celle d'un manuel scolaire. Il est aussi destiné aux familles. Lui souhaitons vivement une large diffusion. La lecture de notre histoire nationale n'est-elle pas des plus utiles, et quelle récréation sera plus agréable et plus instructive que de feuilleter simplement ce riche recueil, d'y faire connaissance avec les œuvres d'art, glorieux témoins de l'activité et du goût de nos ancêtres!

Les considérations de M. Castella sur « L'heure présente » forment la conclusion et la partie la plus originale de l'ouvrage. « Toujours, malgré tout, dit l'auteur, la Suisse a voulu vivre; elle a duré ». Il signale les dangers qui menacent notre vie nationale, au dehors, l'excessive immigration étrangère et les tentatives d'accaparement économique par nos grands voisins; chez nous, la tendance au matérialisme politique. A ces dangers il faut opposer des remèdes: un esprit public vraiment suisse, une bonne armée, une diplomatie avisée. Notre pays magnifique ne saurait « se contenter d'être selon les mots d'observateurs étrangers bienveillants le « berger de l'Europe » et surtout pas « une immense fête payante ». Notre rôle de paix exige que nous soyons forts et que nous soyons nous-mêmes ».

J. P.

Toutes les richesses de l'Orient, exposées dans ces bazars, resplendissaient sous mille et mille feux... Au centre des patios, tendus de magnifiques étoffes, des orangers chargés de fleurs et de fruits portaient encore à leurs branches des lanternes et des lampions. Sous ces dômes odoriférants des noubas indigènes faisaient retentir les échos de leurs accords enragés... Des Aïssaouas exécutaient leurs tours démoniaques; des Juives chantaient en pinçant des guitares et des mandolines; des Améens dansaient, évoquant à ceux qui suivaient leurs évolutions à travers la fumée des nargilehs, l'avant-goût du Paradis de Mahomet.

Encore sous l'impression de la troublante griserie, provoquée par ces sensations d'exotisme, Nadalette voulut monter avec Josiane sur la terrasse de leur maison pour voir le coup d'œil d'ensemble des illuminations. La nuit était splendide; on eut dit que Tanit se faisait plus belle pour présider aux réjouissances du peuple jadis dévoué à son culte. Au firmament, sur lequel se reflétaient des clartés rouges, elle rayonnait, ainsi qu'en un Emyrée, baignant de ses rayons opalins le port et la ville. Sous son irradiation, les êtres et les choses prenaient l'apparence de visions surnaturelles.

La musique lointaine des rhaïtas, des tebels et des déboukas montait vers elle comme autrefois les hymnes païens; l'atmosphère sursaturée de senteurs violentes fumait tel un holocauste...

— Que ce pays est donc beau! s'écria Xavier. Quel dommage de le quitter, n'est-ce pas ma chérie?

— Bientôt, en effet, nous le quitterons, fit Josiane d'un air absent.

Ce à quoi elle pensait, c'était à la fête de ce jour qui finissait « la fête des petits », journée de l'Am-Kebir, spécialement consacrée aux enfants.

Qu'elles les avait donc contemplés avec intérêt, la jeune maman ces petits rois d'une heure, venus de tous les points de la Régence pour prendre part aux divertissements organisés en leur honneur! Qu'elle les trouvait donc gentils, ces bambins, ces fillettes dans leurs costumes de gala!

Plus doux que toutes les musiques résonnaient à ses oreilles leurs rires de bébés heureux...

Et elle songeait que là-bas, bien loin dans une vieille cité du Poitou, bientôt sonneraient les cloches de Noël, « la fête des petits de France »...

Qui donc en ferait écouter à Guy le joyeux carillon?

— N'es-tu pas, ma Josiane, demanda Xavier, comme moi peinte d'abandonner notre cher nid oriental? Comme moi ne désirerais-tu pas y rester toute notre vie d'amour?

— Rester toujours ici? Oh! non.

Ce cri, jailli spontanément des entrailles de la mer, produisit sur Xavier l'effet d'une douche glacée.

— Eh quoi! En vain il prodiguait tous les trésors de ses tendresses, toute la poésie de son imagination d'homme très épris, il n'avait pu faire partager à la tant chérie son rêve; ce rêve de tous les amoureux: arrêter le sablier du Temps sur la minute exquise où seul à seul on oublie le monde entier pour ne songer qu'à la joie de s'aimer...

Sur le ciel, soudain devenu noir, Tanit se voila de sombres vapeurs; les traînées lumineuses s'éteignirent, les chants se turent...

— Descendons! articula Xavier. J'ai froid.

X

Josiane avait écrit à Saint-Marceau qu'elle serait heureuse s'il pouvait lui amener Guy pour qu'elle l'embrassât dès sa descente du train. Se fiant à la complaisante affection de son parrain, elle était persuadée qu'à moins d'impossibilité absolue celui-ci se conformerait à son souhait. Grande fut donc sa déception de ne trouver à la gare ni Guy ni même le docteur. Prompte à s'alarmer, elle paraissait si tourmentée que Xavier n'osa pas lui refuser d'aller, avant toutes choses, s'informer à l'hôtel de Bonlieu des causes qui avaient retenu l'enfant.

Dès que le cordon fut tiré Josiane entra, comme elle entraît autrefois, sans attendre qu'on fut venu lui parler. Nadalette hésitait à l'accompagner. La réflexion que peut-être Josiane lui en voudrait d'avoir l'air de rester indifférent à ses alarmes, augmentée par la crainte d'être trouvé ridicule si quelque camarade l'apercevait se morfondant à cette porte fermée le déterminait... Il suivit sa femme.

Celle-ci abordait le laquais en livrée noire qui, selon l'habitude, se tenait dans l'antichambre.

— Comment va mon petit Guy?

Avec sa mine d'ordonnateur des pompes funèbres le laquais répondit:

— Monsieur le marquis va bien, madame.

— Est-il ici?

— Je l'ignore, madame.

— Voulez-vous aller prévenir Mme de Bonlieu que M. et Mme de Nadalette désirent lui présenter leurs hommages?

Le laquais, raide et compassé, introduisit les visiteurs dans le salon, et s'éloigna pour

s'acquitter de la commission.

Josiane, saisie par l'aspect de cette pièce plus sombre, plus lugubre encore que lors de son séjour chez sa belle-mère, gardait le silence. Xavier s'hypnotisait dans la contemplation du gentilhomme en habit de chasse dont les yeux bleus semblaient le dévisager.

Avec sa disposition à se tourmenter, il cherchait sur cette toile peinte, tous les traits qui, se figurait-il, rendaient l'original de ce portrait plus propre à plaire que lui-même.

Il s'imaginait lire ce défi dans les prunelles fixes d'Henry de Bonlieu:

« Quoi que tu fasses, tu ne m'effaceras pas du cœur de Josiane. Son enfant est là pour me rappeler à sa mémoire... » Et l'agitation que l'attente produisait chez la jeune mère, le confirmait dans l'idée que celle-ci établissait également des comparaisons désavantageuses...

Le valet, froid et cérémonieux, revenait annonçant:

— Madame la marquise ne peut pas recevoir monsieur et madame de Nadalette: monsieur le marquis est à la promenade avec sa gouvernante.

Josiane commençait à parlementer, Xavier, qui rongeaient son frein d'impatience, l'interrompit en prenant le chemin de la sortie. Lorsqu'il fut avec sa femme remonté en voiture il déclara d'un ton sec:

— Ma chérie, je me suis fait un devoir de t'accompagner dans cette première visite; mais souviens-toi bien de ceci: J'ai franchi aujourd'hui pour la première et la dernière fois le seuil de l'hôtel de Bonlieu!

La jeune femme, désolée d'avoir exposé à son mari cet affront immérité, se taisait, le cœur gros.

Heureusement, on débouchait sur la Place

d'Armes. Elle aperçut Saint-Marceau, essouffé qui faisait signe au cocher d'arrêter.

Le docteur se précipita vers la portière de la voiture.

— Enfin! je vous retrouve! cria-t-il en se penchant le front. Que j'ai donc été vexé quand le commissionnaire, qui portait vos bagages m'a dit que vous étiez arrivés et que vous aviez débuté par aller rue des Flageolles! Groude ton étourdi de parrain, Josinette mais fais ton « mea culpa »; je te montrera ta lettre; tu verras qu'il y a équivoque sur la date du jour où tu l'annonçais et que je pouvais parfaitement me tromper, ainsi que j'ai fait en ne vous attendant que demain. As-tu revu ton mioche?

En quelques mots, Josiane mit son oncle au courant de sa déconvenue.

— Encore une faute à mon actif! déplora Saint-Marceau, mais celle-là est réparabile. Pendant que vous irez chez moi vous brossez et changez de vêtements, je cours à Blossac pour y chercher le bonhomme et sa précieuse Betsy.

Une demi-heure plus tard, l'excellent parrain ramenait triomphalement Guy, qui poussait dans les bras de Josiane. La jeune mère, transportée de joie, saisit l'enfant dans ses bras, et le couvrit de baisers passionnés. Lui, la regardait de ses yeux profonds d'enfant qui réfléchit trop:

— C'est bien vrai, toi, maman Josiane? Je manda-t-il. Je croyais que tu ne viendrais plus du tout, et j'avais tant de peine! tant de peine! Je pensais à toi tout le temps, mais je ne pouvais pas me rappeler ta figure!

(à suivre)